



INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCEE

Mention psychiatrie et santé mentale

Pôle / Service / Unité	Pôle Hospitalisation et de Proximité, Service Ambulatoire, UF : CMP de Cachan principalement et CMP de Chevilly Larue si besoin
-------------------------------	--

LE CENTRE HOSPITALIER FONDATION VALLEE

Implanté dans l'ouest du Val-de-Marne et d'une capacité de 166 lits et places, le centre hospitalier Fondation Vallée compte parmi les établissements reconnus dans le domaine de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et remplit trois missions principales :

Hospitalo-universitaire, il assure les missions de formation et d'enseignement en pédopsychiatrie des étudiants de la Faculté de Paris Saclay.

Départementale, il est chargé de la prise en charge en urgence et en hospitalisation de courte durée des enfants et adolescents du Val-de-Marne.

Sectorisée, il garantit les soins psychiatriques de l'enfant et de l'adolescent du secteur 94106 couvrant les communes d'Arcueil, de Cachan, de Chevilly-Larue, de Fresnes, de Gentilly, de L'Haÿ-les-Roses, du Kremlin-Bicêtre, de Rungis et de Villejuif prenant en charge une file active de 2 400 enfants et adolescents. La Fondation Vallée réalise une activité importante et diversifiée pour répondre aux différents besoins des patients accueillis (urgence, internat, hôpitaux de jour, accueil familial thérapeutique...)

L'établissement dispose également d'une école spécialisée dépendant de l'Education Nationale qui permet d'éviter la rupture de scolarité des jeunes patients accueillis.

La restructuration du site central, qui s'est achevée en 2014, a permis de moderniser les conditions d'accueil et de prise en charge des patients.

IDENTIFICATION DU POSTE

Métier / Fonction : Infirmier en Pratique Avancée (IPA) – Mention psychiatrie et santé mentale

Position dans la structure

Rattachements hiérarchiques

- Directrice des soins
- Cadre du pôle Hospitalisation et de proximité

Liaisons fonctionnelles :

- Docteur MISCOPEIN et les médecins signataires du protocole d'organisation
- Cadre responsable des CMP
- Médecins et soignants libéraux
- Equipes pluridisciplinaires et pluri professionnelles des pôles
- Directions fonctionnelles
- Services administratifs, techniques et logistiques

La création de ce poste s'inscrit dans un projet de collaboration entre l'hôpital (Fondation Vallée) et la ville : CPTS de la Bièvre implantée sur les communes de Cachan, Chevilly-Larue, L'Haÿ-les-Roses, Fresnes et Rungis et le DAC 94 ouest.

Les objectifs de ce projet sont les suivants :

- Fluidifier les parcours de soin psychique des enfants et des adolescents demeurant dans les communes du Val-de-Marne où interviennent les professionnels de la CPTS de la Bièvre et du DAC Ouest 94
- Renforcer la collaboration entre les professionnels de la CPTS, du DAC Ouest 94 et les équipes pédopsychiatriques du Centre Hospitalier Fondation Vallée

Présentation de la CPTS de la Bièvre

La CPTS de la Bièvre implantée sur les 5 communes de Cachan, Chevilly-Larue, L'Haÿ-les-Roses, Fresnes et Rungis regroupe des professionnels et des usagers partageant un socle de valeurs communes (démocratie sanitaire, solidarité, volontarisme, autonomie professionnelle, pratiques coopératives en santé) et désirant œuvrer au maintien d'un haut niveau de santé des habitants du territoire.

En ordonnant leurs actions, ils permettent d'améliorer les parcours de santé et la qualité globale des soins. Les grands axes de missions des CPTS sont définis par la loi de modernisation de la santé de 2016.

La CPTS de la Bièvre y a intégré les problématiques liées à son territoire pour en dégager les missions suivantes :

Faciliter l'accès à un médecin traitant

- Améliorer la prise en charge des soins non programmés en ville
- Améliorer la gestion des crises épidémiques
- Améliorer les liens ville-hôpital
- Améliorer le parcours des personnes âgées
- Améliorer le parcours en santé mentale
- Renforcer l'éducation des patients
- Améliorer la couverture vaccinale
- Améliorer l'interconnaissance des professionnels de santé
- Renforcer l'attractivité du territoire
- Impliquer les usagers (les habitants et les professionnels de santé) dans l'amélioration du système de santé

Présentation du DAC 94 Ouest

Le Dispositif d'Appui à la Coordination du Val-de-Marne Ouest, (DAC Santé 94 OUEST) a été labellisé en janvier 2022. C'est un dispositif juridiquement porté par l'Association ONCO 94 Ouest, ancien réseau de santé.

Sur le territoire du Val-de-Marne OUEST, le DAC est issu du regroupement du réseau de santé Onco 94 ouest, de la MAIA 94 ouest et de la Plateforme d'appui territoriale (PTA) 94 OUEST. Le DAC 94 OUEST constitue ainsi un point d'entrée unique, lisible et gratuit pour les professionnels et structures qui font face à des personnes en situations de santé et de vie complexes.

Selon le cadre légal, le dispositif d'appui rend deux missions :

- Appui aux parcours de santé individuels des personnes en situation complexe, dans une logique d'amélioration. Il intervient en subsidiarité des professionnels. Il n'a pas vocation à prendre en charge des urgences vitales.
- Appui à la structuration territoriale des parcours. Il est expert des parcours et des ressources, pas d'une pathologie ou d'un état de santé. En son sein, le personnel peut être qualifié et expert d'une spécialité ou d'un champ d'intervention. Il prend en compte toutes les demandes pour une problématique médicale et/ou médico-sociale quel que soit l'âge ou la pathologie, sans critères d'exclusion (les critères d'inclusion des réseaux de santé et des MAIA ne sont plus appliqués), en s'appuyant dans sa réponse sur les ressources du territoire.

Le DAC intervient sur 18 communes du Val-de-Marne Ouest et a tissé depuis la création de l'association en 1998 un réseau de partenaires solidaire et varié dans les champs sanitaire, social et médico-social.

La structure est organisée en deux pôles d'activités :

- Coordination des parcours complexes
- Développement de projets et communication

S'appuyant sur un réseau de partenaires santé du territoire, le DAC 94 Ouest œuvre pour l'amélioration d'un accès éthique et équitable à la santé de tous (tout âge, toute pathologie), en participant notamment à fédérer « la ville et l'hôpital » autour de la coordination des parcours et de projets d'utilité de santé publique.

Afin de répondre aux missions qui lui incombent, le DAC s'appuie sur un réseau solide de partenaires en fonction des problématiques de parcours des usagers.

Présentation des CMP de Cachan et de Chevilly Larue

Situé au cœur de la ville, le CMP est une unité de coordination et d'accueil en milieu ouvert qui organise des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et d'interventions à domicile mises à la disposition de la population. C'est également un lieu d'orientation. Sa mission est d'accueillir toute personne mineure en état de souffrance psychique.

Le travail est fondé sur la pluridisciplinarité et le partenariat. On y trouve des pédopsychiatres, des psychologues mais aussi une assistante sociale, une orthophoniste, une psychomotricienne, des éducateurs spécialisés et une infirmière.

Horaires de travail :

Poste temps plein – 38h / semaine

80% d'activités cliniques et 20 % d'activités transversales (formation et coordination...)

COMPETENCES REQUISES POUR LE POSTE

Niveau d'emploi : Catégorie : A

Statut / Corps / (grade) : Diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratique Avancée mention psychiatrie, santé mentale

Expériences : expérience en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

Compétences :

Savoir-faire :

Analyser et évaluer les situations cliniques

Maitriser les outils d'évaluation cliniques et d'évaluation des pratiques professionnelles

Prendre des décisions dans le respect des droits des patients, de l'éthique professionnelle et du code de déontologie

Rédiger des observations cliniques

Savoir s'organiser et prioriser les actions

Animer des groupes de travail et/ou des réunions

Mener des travaux d'évaluation

Savoirs :

Connaissances : psychopathologie, santé publique, droits des patients et éthique

Fonctionnement du dispositif de soin en psychiatrie

Connaissance des différents modes de soin

Connaissance des dispositifs sociaux

Connaissances numériques

Aptitudes personnelles :

Capacité de collaboration au sein d'équipes pluri professionnelles

Organisation, méthode et rigueur
Impartial, objectif et discret
Capacité d'écoute, de diplomatie et d'ouverture
Autonomie et prise d'initiative

Missions :

Missions globales :

Conformément à la réglementation (décrets et arrêtés de 2018 et 2019), l'infirmier en pratique avancée (IPA) participe à la prise en charge globale des patients présentant des troubles psychiatriques dont le suivi lui est confié par un (des) médecin(s) psychiatre(s).

L'IPA exerce dans le cadre d'un protocole d'organisation signé par les ou les psychiatre(s) et l'infirmier exerçant en pratique avancée dans le domaine de la psychiatrie et santé mentale.

Missions :

Activités essentielles :

- Participer à l'organisation du parcours de soins et de santé des patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés (parents, équipe de soins, acteurs sanitaires, sociaux, médico-sociaux et éducatifs).
- Associer les médecins traitants du territoire dans la mise en place de protocoles d'organisation entre le.s psychiatre.s et l'IPA pour un suivi conjoint des patients.
- Réaliser les entretiens, anamnèse et examen clinique du patient.
- Evaluer l'état de santé du patient, sa demande et le degré d'urgence de la situation lors de son accueil physique et téléphonique.
- Interpréter les données issues de l'entretien, de l'anamnèse et de l'examen clinique permettant d'évaluer le niveau de souffrance, de désorganisation psychique de la personne et l'impact sur sa vie personnelle, familiale et sociale.
- Evaluer l'adhésion du patient à son projet de soins, l'alliance thérapeutique et identifier les réajustements nécessaires avec sa participation en tenant compte des recommandations de bonnes pratiques cliniques.
- Interpréter les examens paracliniques en fonction du décret de compétence.
- Evaluer l'observance, l'efficacité et les effets indésirables des traitements et des techniques thérapeutiques non médicamenteuses.
- Identifier les effets secondaires des traitements médicamenteux.
- Repérer les situations d'urgence et apprécier la nécessité de concertation pluri professionnelle pour évaluer la situation.
- Organiser l'orientation médicale, médico-sociale ou sociale en fonction de la situation en évaluant la qualité de vie perçue, les capacités d'adaptation, les ressources de la famille, les capacités de soutien de l'entourage, les représentations de la maladie, les retentissements des troubles sur la vie personnelle et sociale.
- Formuler les conclusions cliniques, de diagnostic infirmier et mobiliser les outils d'observation clinique ainsi que les échelles d'évaluation appropriées à la situation en première évaluation et au cours de l'évolution.
- Elaborer un projet personnalisé de soins avec la participation du patient, en cohérence avec le projet médical.
- Analyser la pertinence du renouvellement de la prescription des thymorégulateurs, des psychostimulants, antipsychotiques atypiques, neuroleptiques conventionnels, antiépileptiques, antidépresseurs, anxiolytiques, hypnotiques,
- Prescrire et renouveler les examens pour la surveillance des effets des traitements.
- Elaborer et animer des actions d'éducation pour la santé

Ces fonctions ne sont pas exhaustives et le.a salarié.e pourra être amené.e à exercer toutes les tâches en lien avec ses compétences et qualifications.

Activités ponctuelles

- Actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles.

- Recherche, analyse et production de données professionnelles et scientifiques.
- Contribution à la mise en œuvre de projets de recherche paramédicaux dans le cadre des PHRIP et soutien à des collègues ayant entamé une démarche de recherche.
- Enseignement, formation.
- Veille professionnelle

RENSEIGNEMENTS SUR LE POSTE

Docteur Miscopein ou la direction des soins